

# Violences IntraFamiliales • VIF

**Vous  
n'êtes  
PAS  
seul.e.s**



## Annuaire du réseau local du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération



Consultez  
l'annuaire  
en ligne  
↗





# GOUVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

**TOUS MOBILISÉS  
CONTRE LES  
VIOLENCE FAITES  
AUX FEMMES**



**#NeRienLaisserPasser**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

[ArretonsLesViolences.gouv.fr](http://ArretonsLesViolences.gouv.fr)

**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCE  
3919**

NUMÉROS  
D'URGENCE

17 SMS 114

Mesdames, Messieurs,

La lutte contre les violences conjugales, et plus largement contre les Violences IntraFamiliales VIF, est une priorité majeure du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) porté par les élus du Pays de Saint Gilles Croix de Vie AggloMération.

Ce combat ne peut être mené seul, c'est en réunissant tous les acteurs locaux et nos associations, de façon coordonnée, que l'on peut apporter une réponse claire et cohérente, aussi bien pour les victimes que pour leurs proches.

C'est dans cette logique de responsabilité partagée que les élus du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, avec le soutien de Monsieur Gérard Gavory, Préfet de la Vendée, ont souhaité s'engager dans l'élaboration d'un référentiel local. Celui-ci s'inspire du travail réalisé à l'échelle départementale sous l'impulsion de Madame Karine Bouydrone, Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes. (*Violences Conjugales – Référentiel des acteurs et des dispositifs de la Vendée – Édition 2025*).

L'annuaire du réseau local du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a pour objectif de recenser de manière claire et accessible l'ensemble des associations et acteurs mobilisés sur notre territoire et à proximité des 14 communes de l'AggloMération. Véritable outil de référence, il s'adresse à tous : toute personne confrontée, directement ou indirectement, à une situation de violence, élus locaux, professionnels de santé, agents des collectivités, forces de l'ordre.

Notre territoire n'est malheureusement pas épargné par ce phénomène. En tant que Président du Pays de Saint Gilles Croix de Vie AggloMération, je tiens à vous assurer de notre engagement sans faille dans la lutte contre les Violences IntraFamiliales VIF.

Enfin, je souhaite également remercier sincèrement l'ensemble des associations et partenaires du territoire pour leur mobilisation quotidienne à nos côtés.



François Blanchet,  
Président du Pays de Saint Gilles  
Croix de Vie AggloMération

Pour l'ensemble des élus du groupe de travail du CISPD, la lutte contre les violences conjugales a été une motivation majeure de notre réflexion pour la création de cet annuaire du réseau local du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Dans la dynamique de l'un des axes de notre Projet de Territoire, "Bien vivre au Pays de Saint Gilles Croix de Vie", notre engagement et notre mobilisation contre les Violences IntraFamiliales VIF demeurent l'une de nos priorités.



Merci à l'ensemble des services de l'Etat, aux associations et aux acteurs locaux pour leur active contribution.

Laurent Duranteau,  
Vice-président délégué au Conseil Intercommunal  
de Sécurité et Prévention de la Délinquance

<b>Les chiffres clés .....</b>	<b>p. 5</b>
Focus sur les Violences Conjugales.....	p. 6 & 7
<b>Les associations.....</b>	<b>p. 8</b>
Solidarité Femmes 85 .....	p. 9
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles CIDFF.....	p. 10
France Victimes 85 .....	p. 11
Écoute & Prévention des Violences Sexuelles.....	p. 12
<b>Les acteurs institutionnels.....</b>	<b>p. 13</b>
La Police Municipale.....	p. 14
La Gendarmerie Nationale .....	p. 14
La Maison de Protection des Familles MPF 85.....	p. 14
Les référents Violences IntraFamiliales VIF .....	p. 15
Le Groupement de gendarmerie de la Vendée .....	p. 15
Mains courantes et dépôts de plainte.....	p. 16
Direction Départementale de la Police Nationale DDPN .....	p. 17
Caf de la Vendée .....	p. 18
La Mutualité Sociale Agricole MSA .....	p. 19
L'Aide d'urgence pour les Victimes de Violences Conjugales.....	p. 20
Réagir face aux Violences Conjugales.....	p. 21
<b>Le Conseil Départemental</b>	
Maison Départementale des Solidarités et de la Famille MDSF .....	p. 22
Maison Départementale des Adolescents MDA.....	p. 23
<b>Les services aidants de la Communauté d'Agglomération</b>	
Centre Intercommunal d'Actions Sociales CIAS .....	p. 24
Les transports en commun.....	p. 24
Le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance CISPD.....	p. 25
<b>Mieux identifier les violences .....</b>	<b>p. 26</b>
<b>Les applis qui peuvent vous aider .....</b>	<b>p. 27</b>
<b>Les numéros à connaître.....</b>	<b>p. 28</b>
<b>Le violentomètre .....</b>	<b>p. 29</b>
<b>CIAS : annuaire de l'accès aux droits et de l'animation de la vie sociale .....</b>	<b>p. 31</b>
<b>Les numéros qui peuvent vous sauver.....</b>	<b>p. 32</b>



Les

**CHIFFRES**

*clés*

En France en 2023

# Les femmes premières VICTIMES des violences conjugales



**271 000**  
victimes de violences  
conjugales recensées

**85 %**  
sont des femmes

source : Référentiel des acteurs  
et des dispositifs de la Vendée.  
Édition 2025

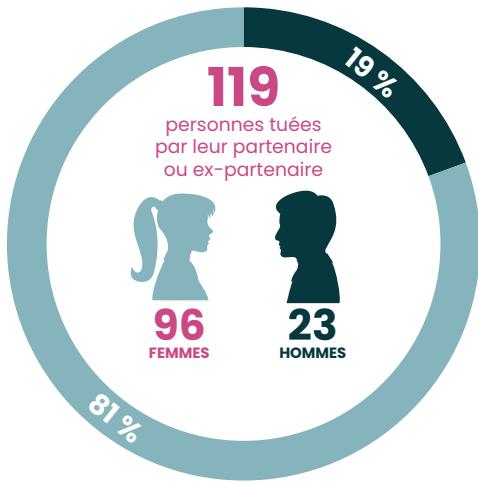
En France en 2023

# Les victimes

en moyenne,  
**1 décès tous  
les 3 jours**



mineurs victimes  
collatérales décédés



morts violentes  
au sein du couple

source : [interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr) / Ministère de l'intérieur

## En Vendée

# 1 079

faits de violences conjugales  
constatés par les forces de l'ordre  
(Gendarmerie et Police)

en 2023



source : Référentiel des acteurs  
et des dispositifs de la Vendée. Édition 2025

Les

# Asso ciations

# Solidarité Femmes 85

Association "référente violences conjugales" du département qui accueille, écoute et accompagne les victimes et leurs enfants :

- **Le public concerné** : Les victimes de violences de couple.
- **Une écoute téléphonique** (ligne ouverte 21 h sur 24 et 7 jours sur 7) Appel confidentiel, anonyme et gratuit. Ouverte aux victimes de violence au sein du couple, aux proches et aux professionnels à la recherche d'informations et de ressources pour accompagner les victimes.
- **Un hébergement en urgence et une mise à l'abri 21 h sur 24 et 7 jours sur 7** sur La Roche sur Yon, Challans, Les Herbiers, Luçon et Fontenay le Comte, à toute femme avec ou sans enfant qui se trouve dans l'obligation de quitter son domicile pour se protéger des violences.
- **Un accompagnement sans hébergement** dans le cadre de permanences sur rendez-vous dans 8 communes du département : La Roche sur Yon, Fontenay le Comte, Les Herbiers, Luçon, Montaigu, Les Sables d'Olonne, Challans et Saint Hilaire de Riez.
- **Un accompagnement des enfants victimes** par le biais d'entretiens individuels dans le cadre des hébergements et des permanences délocalisées. Prendre rendez-vous par téléphone.
- **Des actions de sensibilisation** auprès des professionnels, élus, citoyens... sur la problématique des violences de couple et la question des enfants victimes de violences de couple.
- **Des actions de prévention** sur les comportements sexistes et les premiers signes de contrôle dans la relation amoureuse auprès de jeunes à partir de la 4<sup>e</sup>.

PERMANENCES

À Challans et à Saint Hilaire de Riez  
Les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> mardis de chaque mois,  
2 créneaux horaires : 14 h 30 et 15 h 30  
Prendre rendez-vous par téléphone.

## CONTACT



Tél. 02 51 47 77 59 • [contact@solidaritefemmes85.fr](mailto:contact@solidaritefemmes85.fr)  
Site internet : [Solidaritefemmes85.fr](http://Solidaritefemmes85.fr) • Solidarité Femmes 85  
 solidarite\_femmes\_85 • Solidarité Femmes 85

Le CIDFF 85 dispose d'un service juridique qui permet d'**informer gratuitement toute personne**, homme ou femme, en matière de **droit des familles et accompagnement des victimes de violences**.

Ce service, assuré par deux juristes qualifiées, **informe gratuitement et confidentiellement** sur les thématiques suivantes :

- **Personnes, famille, vie en couple** : union libre, PACS, mariage, rupture et conséquences : procédure de séparation, divorce, effets patrimoniaux, obligation alimentaire, indexation de pension, changement de nom, de prénom...
- **Enfants** : filiation, autorité parentale, droits de l'enfant,
- **Travail** : conclusions et ruptures de contrat, procédures judiciaires,
- **Aidance** : droit des aidants,
- **Violences sexistes et sexuelles** : au sein du couple, intrafamiliales, au travail ou dans l'espace public, droits des victimes, procédures, aide juridictionnelle, dépôt de plainte.

Les permanences juridiques ont lieu au siège social du CIDFF 85  
à La Roche sur Yon, mais aussi dans les France services  
de Givrand, Palluau, au CCAS de Challans, Centre social Passerelle  
Saint Jean de Monts, Espace Famille Les Capucines aux Sables  
d'Olonne. Mais aussi à Montaigu Vendée, Pouzauges,  
La Châtaigneraie, Fontenay le Comte, Moutiers les Mauxfaits,  
Chaillé les Marais, Chantonnay, Luçon et Saint Fulgent.

Les entretiens individuels sont assurés sur une des permanences  
ou par téléphone, en prenant rendez-vous à notre siège social  
au 02 51 08 84 84.

## CONTACT



10 Avenue du Littoral • 85000 La Roche sur Yon  
Tél. 02 51 08 84 84 • [accueil@cidff85.fr](mailto:accueil@cidff85.fr)  
Site internet : [vendee.cidff.info](http://vendee.cidff.info)



**Accueil, écoute, information sur les droits, accompagnement dans les démarches** tout au long de la procédure jusqu'à l'exécution de la décision de justice, orientation vers les professionnels (avocat, commissaire de justice...), **proposition de soutien psychologique** par une de nos 3 psychologues (3 séances maximum prises en charge par l'association).

Évaluation personnalisée des victimes de violences intrafamiliales et remise des dispositifs de protection (Téléphone Grave Danger TGD, Bracelet Anti-Rapprochement BAR) après accord du magistrat.

Service gratuit

## PERMANENCES

Saint Gilles Croix de Vie, Pôle Garcia Ferrande,  
le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h  
sur rendez-vous uniquement,  
**pour toutes les personnes victimes,**  
**qu'elles aient déposé plainte ou pas**  
(victimes d'infractions pénales, catastrophes naturelles,  
accidents collectifs, terrorisme, Violence IntraFamiliale VIF...).

## CONTACT



France Victimes 85, antenne des Sables d'Olonne  
3 place du palais • 85100 Les Sables d'Olonne  
Tél. 02 51 23 52 63



L'association est centrée autour de trois axes essentiels, visant à lutter contre les violences sexuelles et à accompagner les victimes dans le département de la Vendée.

### **Prévention et écoute des violences sexuelles**

Nous nous engageons à sensibiliser la population et à mettre en place des actions concrètes pour lutter contre ce fléau.

### **Stratégie de réparation des violences sexuelles**

Un réseau de professionnels, afin d'accompagner de manière appropriée les victimes ainsi que les auteurs de violences sexuelles, dans un cadre de réinsertion et de prise en charge complète.

### **Actions de soutien et de sensibilisation**

Nous organisons ou participons activement à toute action contribuant à notre objet social, que ce soit par des événements de sensibilisation, des formations, des ciné-débat ou des collaborations avec d'autres acteurs locaux.

Notre association est un organisme d'intérêt général, exerçant une activité non lucrative, laïque et ouverte à tous, sans aucune forme de discrimination.

Des points d'écoute et d'information :

*une fois par mois*

*sur inscription via notre adresse mail*

*à Saint Gilles Croix de Vie, La Roche sur Yon et Mareuil sur Lays*

### **CONTACT**



Écoute et Prévention des Violences Sexuelles  
184 Boulevard Aristide Briand • 85000 La Roche sur Yon  
[epsvsvendee@gmail.com](mailto:epsvsvendee@gmail.com)

Les

# ACTEURS

## *institutionnels*

# Les forces de sécurité intérieure

## La Police municipale

Police municipale de Brétignolles sur Mer

2, avenue de Verdun

85470 BRÉTIGNOLLES SUR MER

**Tél. 02 51 22 46 04**

Police municipale de Saint Gilles Croix de Vie

2, rue de l'Ancienne Poste

85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE

**Tél. 02 51 55 29 55**



Police municipale de Saint Hilaire de Riez

43, rue Georges Clemenceau

85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ

**Tél. 02 51 59 94 40**

## La Gendarmerie nationale

9, rue des Vergers d'École

85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE

**Tél. 02 51 55 01 19**



## La Maison de Protection des Familles (MPF 85)

Opérationnelle depuis fin décembre 2021, cette nouvelle unité est composée de six militaires.

### Missions principales :

- **Appui judiciaire aux unités** dans le suivi des enquêtes liées aux Violences IntraFamiliales VIF et conjugales,
- Réalisation d'actes techniques : **recueil d'auditions de mineurs victimes** avec l'UAPED (Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger),
- Réalisation d'**actions de formation et de sensibilisation**,
- Mobilisation du **réseau partenarial** local,
- Contacts avec les partenaires extérieurs traitant cette thématique.

La MPF agit en **appui de l'ensemble des brigades du département, en lien avec les services de la Préfecture, les parquets, les services du Conseil Départemental et les associations de victimes** pour une meilleure prise en charge et un meilleur suivi des victimes de violences.



© Maison de Protection des Familles du Groupement de gendarmerie du département de la Vendée

## Les référents Violences IntraFamiliales VIF

**Dans chaque brigade, des militaires "référents VIF" sont formés à cette thématique.**

Leurs missions :

- **Entendre les mineurs** victimes,
- Sensibiliser et informer les militaires de l'unité. Cette sensibilisation couvre l'intervention, la prise en compte des victimes et de leur environnement, l'enquête, l'orientation et le suivi post procédure. Il s'agit également de **faire connaître les mécanismes des violences**, les stratégies mises en place par les auteurs, les conséquences pour les victimes et les moyens de protection et de prise en charge existants,
- **Prendre contact avec les intervenants sociaux et les associations** de leur secteur, afin de tisser un réseau relationnel avec les différents acteurs impliqués dans la lutte contre ces violences,
- Fournir conseils et aide au traitement des situations les plus graves ou les plus difficiles,
- **Participer à des actions partenariales de prévention** de ce type de violences.

## Le Groupement de gendarmerie de la Vendée

L'Officier Adjoint au Commandant de Groupement chargé de la Police Judiciaire (OAPJ) est le référent du département pour les Violences IntraFamiliales VIF, assumant notamment les fonctions de "correspondant d'aide aux victimes" et de "correspondant départemental de lutte contre les Violences IntraFamiliales VIF".

## Mains courantes et dépôts de plainte

En août 2021, le Ministre de l'Intérieur a donné les consignes suivantes :

- Les **plaintes** pour violences conjugales seront traitées devant toutes les autres par les policiers et les gendarmes,
- Les **mains courantes** qui peuvent être déposées par des victimes seront **définitivement interdites** : l'objectif est que 100 % des constatations se transforment en plainte ou signalement à la justice.

En Vendée, une **évaluation et un accompagnement de la victime sont proposés pour chaque situation** d'exposition à la violence conjugale.

Il appartient au **procureur de la République d'engager des poursuites** dès lors que les éléments probatoires sont réunis, **y compris sans plainte de la victime**.

À noter que lors du dépôt de plainte, la victime peut demander à se faire assister par un avocat, et, au besoin, bénéficier d'un interprète, mais également **être accompagnée par toute personne de son choix**.

source : Référentiel des acteurs et des dispositifs de la Vendée.  
Édition 2025



# PRISE EN CHARGE & SUIVI

La Gendarmerie et la Police Nationale jouent un rôle central dans la lutte contre les violences conjugales :

- Interventions d'urgence,
- Actions de prévention,
- Protection des victimes,
- Formation,
- Enquêtes,
- Collaboration institutionnelle,
- Arrestations.



## La Direction Départementale de la Police Nationale (DDPN)

Un référent violences conjugales est nommé au sein des commissariats de police de La Roche sur Yon et des Sables d'Olonne : il s'assure du suivi des procédures, est chargé du relais de l'information interne et participe à toutes les instances étatiques.

Les brigades d'atteinte aux personnes traitent à la fois des violences conjugales, intrafamiliales, viols, agressions sexuelles et de toutes les formes de violences nécessitant des investigations.

Les policiers de ces groupes ont été sensibilisés sur cette thématique, ont suivi une formation ainsi que des modules spécialisés.

À l'accueil des commissariats, une signalétique spécifique de couleur a été mise en place pour une meilleure prise en compte des victimes de violences, afin de leur garantir davantage de confidentialité.

L'Intervenante Sociale du Commissariat (ISC) de La Roche sur Yon, assistante sociale, échange régulièrement avec les enquêteurs sur les situations les plus sensibles.

L'Association Solidarité Femmes 85 tient une permanence, à destination des victimes, tous les jeudis matin au commissariat des Sables d'Olonne.

source : Référentiel des acteurs et des dispositifs de la Vendée. Édition 2025



Le travail social Caf permet aux familles allocataires avec enfant(s) de moins de 20 ans et aux parents non-gardiens d'accéder à leurs droits et d'être accompagnés de façon personnalisée, via des offres de service trouvant leur origine dans des événements déstabilisants, de vulnérabilités : **séparation, décès enfant/parent, parent seul, impayés de loyer.**

L'accompagnement proposé par le travailleur social s'articule autour de quatre missions :

- **L'accès aux droits** : activer les droits légaux et extra-légaux, les aides, informer et soutenir la famille dans ses démarches administratives, juridiques,
- **Le soutien à la parentalité** : aborder leur nouvelle réalité familiale, les besoins des parents et des enfants, soutenir le parent dans sa fonction parentale (mode de garde, contribution à l'entretien et l'éducation de l'enfant, besoin de répit, l'accès aux loisirs),
- **L'accès au logement** : favoriser la recherche, l'accès et le maintien dans le logement, informer et rechercher des solutions dans le cadre de la procédure des impayés de loyer,
- **L'insertion sociale et professionnelle** : échanger sur le retour à l'emploi, la conciliation vie familiale/vie professionnelle, les modes de garde en horaires atypiques, lever les freins à l'insertion professionnelle.

La travailleuse sociale de la Caf de votre territoire,  
Nathalie DUVAL reçoit sur rendez-vous  
tous les mardis et mercredis à France services  
dans les locaux du Pays de Saint Gilles  
Croix de Vie Agglomération.  
Tél. 02 51 44 72 99

## CONTACT



Caf de la Vendée  
109 Bd Louis Blanc • TSA 50010-85927 La Roche sur Yon Cedex 9  
Tél. 3230 (service gratuit + prix appel)



santé  
famille  
retraite  
services

L'essentiel & plus encore

Je me sépare : la MSA à vos côtés

Vous êtes ressortissants de la Mutualité Sociale Agricole : bénéficiez d'un rendez-vous personnalisé.

La séparation peut bousculer votre quotidien et nécessiter une nouvelle organisation. Que ce soit pour votre budget, votre logement, votre santé ou encore la garde de vos enfants, votre MSA vous propose des prestations pour faciliter votre vie quotidienne après la séparation.

En cas de difficultés, vous bénéficiez d'un rendez-vous personnalisé avec un travailleur social de la MSA pour vous soutenir dans ce changement de vie familiale et parfois de changements professionnels. Il vous apporte une écoute, un soutien, un accompagnement dans cette nouvelle organisation en lien avec les différentes actions proposées par la MSA. Il vous oriente aussi vers d'autres professionnels selon votre situation.

Pour les exploitants agricoles, la séparation peut également avoir un impact sur votre vie professionnelle et l'avenir de l'exploitation. Le service social vous accompagne dans votre réflexion autour de la poursuite ou la cessation de votre activité. La séparation peut aussi impacter votre budget. Le service social vous aide à activer vos droits (Revenu de Solidarité Active RSA, Prime d'Activité PPA...).

En cas de violences conjugales, le travailleur social MSA peut apporter une écoute et un accompagnement.

## CONTACT



Pour contacter le service social  
de la MSA Loire-Atlantique - Vendée :

Tél. 02 51 36 89 07 • [secretariatass.blf@msa44-85.msa.fr](mailto:secretariatass.blf@msa44-85.msa.fr)

## Dispositif financier via la Caf ou la MSA

L'aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023, toute victime de violences conjugales peut bénéficier d'une aide financière lui permettant de quitter rapidement son foyer, de se mettre à l'abri et de faire face à des dépenses immédiates.

Elle est versée par la **Caisse d'allocations familiales (Caf) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA)** et est octroyée aux familles allocataires ou non allocataires.

Le montant forfaitaire de cette aide varie entre **240 et 1 330 euros** et est calculé en fonction du nombre d'enfant(s) et des ressources de la personne qui la sollicite.

En fonction des situations, elle est attribuée sous forme d'une aide remboursable ou non remboursable.

La violence conjugale doit être attestée par la **présentation d'un document officiel** :

- Dépôt de plainte,
- Ordinance de protection délivrée par le Juge aux Affaires Familiales,
- Signalement adressé au procureur de la République.

Toutes les informations utiles se trouvent sur le site Caf.fr :

*Violences conjugales : l'aide financière d'urgence | Bienvenue sur Caf.fr*

Toutes les informations utiles se trouvent sur le site msa.fr :

*msa.fr/lfp/famille/aide-urgence-victimes-violences-conjugales*



source : Référentiel des acteurs et des dispositifs de la Vendée. Édition 2025



# RÉAGIR FACE AUX VIOLENCES CONJUGALES

## EN PARLER

- **À des associations** : spécialisées dans la lutte contre les violences (plus de 111 CIOFF vous accompagnent partout en France)
- **Appeler le 3919** : ligne d'écoute anonyme et gratuite, 7j/7 de 9h à 22h (de 9h à 18h le week-end)
- **À votre entourage et/ou des professionnels** : soignants, travailleurs sociaux, enseignants, avocats, cellules d'écoute



## PORTER PLAINE

- **Au commissariat ou gendarmerie** : les forces de l'ordre disposent d'une grille d'évaluation du danger et des psychologues et intervenants vous accompagnent
- **Sur la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes** : deux brigades sont formées et vous orientent vers la plainte 24h/24, 7j/7
- **À l'hôpital** : généralisation de la plainte à l'hôpital et certificat médical de constatation des violences



## ÉLOIGNER LE DANGER

### L'auteur des violences part :

- > Eviction de l'auteur des violences (mesure d'éloignement, saisie des armes)
- > Centre de soins et d'hébergement des auteurs

### La victime des violences part, elle n'est plus redévable du loyer :

- > Garantie Visale : l'Etat se porte garant pour le relogement des femmes victimes
- > Hébergement d'urgence : 5000 places d'hébergement dédiées et géolocalisées par les professionnels
- > Accès facilité à un logement social



## LA LOI EST DE VOTRE CÔTÉ

### Vous protéger :

- > L'ordonnance de protection (éloignement, interdiction de détenir une arme, suspension et aménagement possible de l'autorité parentale)

- > Le Téléphone grave danger (dispositif d'alerte des forces de l'ordre et accompagnement par une association)

- > Le bracelet anti-rapprochement du conjoint violent

### Vous défendre :

- > Avec l'aide juridictionnelle pour couvrir les frais de justice

- > Des points d'accès gratuits au droit partout en France

### Punir l'auteur des violences :

- > Condamnation pénale (prison, autorité parentale)
- > Stages de responsabilisation et de prévention de la récidive



## SE RECONSTRUIRE

- **Prise en charge psychologique** : 10 centres de soins psycho-trauma ouverts sur le territoire
- **Allocation d'aide au retour à l'emploi** : en cas de démission forcée

## EN CAS D'URGENCE,

FAITES LE 17  
OU LE 112 (PORTABLE)

Les professionnels du Pôle Solidarités et Famille du Département, répartis dans les 28 **Maisons Départementales des Solidarités et de la Famille (MDSF)** implantées sur tout le territoire, interviennent pour **prévenir, détecter, évaluer des situations de Violences IntraFamiliales VIF, orienter et protéger les victimes.**

Ces missions permettent d'accompagner **les enfants et les parents** mais aussi d'apprécier les situations familiales suite à une information préoccupante ou à un signalement de violences.

De plus, le Conseil départemental a souhaité développer une politique volontariste au profit des victimes, comme les enfants et les majeurs vulnérables, dans l'objectif de proposer des actions de prévention visant à enrayer la progression de ces violences.

Dans ce cadre, il met aussi en place des actions de formation continue à destination de ses professionnels, soutient financièrement les associations qui prennent en charge les victimes de violences et est engagé dans les contrats locaux de mobilisation et de coordination contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales portés par l'État.

## PERMANENCES

**Accueil**  
du lundi au vendredi  
9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 30

## CONTACT



Maison Départementale des Solidarités et de la Famille  
Rue Jules Ferry • 85800 Saint Gilles Croix de Vie  
Tél. 02 51 49 68 00 • [mdsf.stgilles@vendee.fr](mailto:mdsf.stgilles@vendee.fr)



L'adolescence, passage entre l'enfance et l'âge adulte, est une période de la vie à la fois prometteuse et difficile. En quête de repères, l'adolescent s'interroge et questionne son entourage familial, amical, social et scolaire. **La Maison Départementale des Adolescents (MDA) est une structure ouverte où les adolescents et leurs parents peuvent se rendre librement**, gratuitement, avec ou sans rendez-vous, pour poser toutes les questions et obtenir des réponses à leurs préoccupations.

**La MDA est une structure de prévention** pour les jeunes de 11 à 21 ans qui y trouveront : accueil, écoute, soutien, évaluation, orientation, conseils, informations et consultations spécialisées.

#### **Accompagnement par une équipe pluridisciplinaire :**

1 seul professionnel accueillant sur les permanences du territoire mais qui travaille en pluridisciplinarité avec les médecins de la structure (médecin coordonnateur pédopsychiatre, pédiatre, gynécologue) et l'ensemble des professionnels de la MDA : psychologues, infirmiers, éducateurs spécialisés, diététiciennes... Des orientations vers des services spécialisés peuvent être préconisées.

#### **Nous accueillons les parents :**

Des groupes sont proposés aux jeunes (travail autour de l'estime de soi et des compétences psychosociales) et aux parents (groupes d'échanges : réseaux sociaux, communication, vie affective et sexuelle, ateliers parentalité, conférences...).

**Nous proposons du soutien aux professionnels exerçant auprès d'adolescents** : organisation de Commission d'Études de Situations Complexes, groupes d'échanges de pratiques, séminaires professionnels....

PERMANENCES

Au Centre Socioculturel "La P'tite Gare"  
35 rue Maréchal Leclerc • 85800 Saint Gilles Croix de Vie  
un mercredi toutes les 2 semaines

#### **CONTACT**



Prise de rendez-vous au numéro unique  
de la MDA : 02 51 62 43 33

## Les services aidants de la communauté d'Agglomération



### Centre Intercommunal d'Actions Sociales

Guichet d'accueil, d'information et d'enregistrement de la demande de logement social

Accompagnement individuel, pour complétude de dossier de **demande de logement social**.

Uniquement sur rendez-vous

#### CONTACT



CIAS / Service Logement Social  
Tél. 02 51 55 55 55 • [logementsocial@payssaintgilles.fr](mailto:logementsocial@payssaintgilles.fr)  
Site internet : [payssaintgilles.fr](http://payssaintgilles.fr)

## Les Transports en commun au Pays de Saint Gilles Croix de Vie

L'Agglomération propose une offre variée permettant l'accès aux équipements publics, aux pôles de santé et de loisirs ainsi qu'aux zones d'activités et de commerces :

- **À l'année** : l'Hilagobus (Ligne C) à Saint Hilaire de Riez et le Gillo'bus (Ligne A et B) à Saint Gilles Croix de Vie, le Res'Agglo, réservé aux habitants, sur réservation, qui complète le réseau existant en desservant toutes les communes du territoire,
- **L'été** : les navettes Tous à la plage ! reliant les communes rétro-littorales aux plages et à la gare de Saint Gilles Croix de Vie.

Ce maillage territorial est complété par les **lignes régionales Aléop** :

- Le train reliant Saint Gilles Croix de Vie à Nantes via notamment Saint Hilaire de Riez et Challans,
- La ligne de car 572 relie Saint Jean de Monts à La Roche sur Yon via Saint Hilaire de Riez, Saint Gilles Croix de Vie et Coëx,
- La ligne de car 568 relie la Barre de Monts aux Sables d'Olonne via Saint Hilaire de Riez, Saint Gilles Croix de Vie, Brétignolles sur Mer et Brem sur Mer.

#### CONTACT



Service Transports et Mobilités  
Tél. 02 28 17 31 55 • [mobilites@payssaintgilles.fr](mailto:mobilites@payssaintgilles.fr)  
Site internet : [payssaintgilles.fr](http://payssaintgilles.fr)

## Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Le CISPD, instance de concertation, favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention de toutes formes de délinquance. **Il a pour vocation de faciliter l'échange d'informations, d'assurer une coordination entre les partenaires et de promouvoir des actions concrètes en matière de prévention.**

**Sur les 14 communes du territoire**, le CISPD pilote et met en œuvre diverses actions de sensibilisation et de prévention, à destination de la population et des agents des collectivités. Ces initiatives s'appuient sur le tissu associatif local, en particulier dans le cadre de la lutte contre les Violences IntraFamiliales VIF, sexistes et sexuelles.

Parmi les actions menées :

- **La création de cet Annuaire du réseau local,**
- **La coordination de stands de prévention lors de festivals :** prévention des addictions, sensibilisation au danger de la consommation d'alcool et de stupéfiants, sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, ainsi que la prévention par les pairs,
- **L'organisation de séances de Ciné/Débat** autour des problématiques liées aux violences sexistes et sexuelles, violences conjugales, VIF,
- **L'organisation de temps de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles**, violences au sein du couple, VIF,
- **La sensibilisation des adolescents** dans la relation amoureuse au quotidien : repérer et identifier les comportements et violences dans la relation amoureuse,
- **La mise en œuvre d'actions de prévention routière** sur le territoire, notamment dans les 24 écoles primaires du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

### CONTACT



Centre Intercommunal de Sécurité  
et de Prévention de la Délinquance  
Tél. 02 55 34 00 38 • 06 79 92 15 39

cispd@payssaintgilles.fr • Site internet : payssaintgilles.fr

# MIEUX IDENTIFIER LES VIOLENCES

## POUR MIEUX LES COMBATTRE !

- **Outrages sexistes ou sexuels** : harcèlement de rue, propos ou comportement intimidant, hostile, offensant...
- **Violences verbales** : injure, cri, menace...
- **Violences physiques** : bousculade, morsure, coup, brûlure, strangulation, séquestration...
- **Violences psychologiques** : intimidation, humiliation, dévalorisation, chantage, menace, interdiction...
- **Violences matérielles** : briser, lancer des objets...
- **Violences économiques** : contrôle des dépenses et des moyens de paiement, interdiction de travailler...
- **Violences sexuelles** : agression sexuelle, viol, divulgation d'images à caractère sexuel sans consentement, exploitation sexuelle...
- **Violences sur la parentalité** : dévalorisation du rôle de mère, action en justice à répétition ayant trait à la garde, à l'autorité et à la visite des enfants, enlèvement...
- **Violences administratives** : confiscation de documents d'identité, carte vitale, diplôme...
- **Cyberviolences** : cyber-contrôle, cyber-harcèlement, cyber-surveillance, enregistrement ou diffusion d'images des parties intimes d'une personne à son insu....

**toutes  
et tous  
égaux**

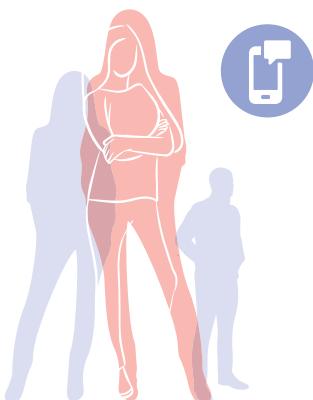
**Les violences sont interdites  
et punies par la loi**



# LES APPLIS

## QUI PEUVENT VOUS AIDER

**Vous êtes victime de violences sexistes et sexuelles ?**



### App-Elles

Alertez en **1 clic** **3 personnes de confiance** en envoyant votre position et un enregistrement sonore ambiant en temps réel

### Umay

Dites à vos proches où vous êtes en temps réel et trouvez en **1 clic** une **safe place** proche de vous

**Vous devez communiquer avec le parent violent de votre enfant ?**

### Ti3rs

Communiquez sereinement avec votre ancien conjoint violent grâce à un **filtre anti-injures** et un contrôle des **horaires d'échange**

**Vous voulez conserver les preuves de violences subies ?**

### Mémo de Vie

**Centralisez et conservez vos notes** sur votre situation et votre vécu, vos attestations et certificats médicaux, et rencontrez des professionnelles et professionnels pour vous aider dans vos démarches juridiques



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# UN APPEL PEUT TOUT CHANGER

## LES NUMÉROS À CONNAÎTRE

**Appels gratuits,  
disponibles 7J/7,  
24h/24**

### Le numéro d'écoute anonyme : Violences Femmes Infos

Pour vous écouter, vous informer et vous orienter vers des dispositifs adaptés

Vous êtes sourde et/ou malentendante ?  
> Téléchargez l'application Rogervoice



### En cas de danger immédiat : la police et la gendarmerie

Pour signaler un danger immédiat et faire intervenir les forces de l'ordre

Vous êtes sourde, malentendante, aphasiqe ou dysphasique ? > Appelez le 114



**arretonslesviolences.gouv.fr**



- **Trouver toutes les informations et les contacts utiles**  
sur la protection des femmes contre les violences
- **Signaler en ligne des violences**



PROFITE Ta relation est saine quand il...  VIGILANCE, DIS STOP! Il y a de la violence quand il...	Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	1
	Accepte tes amies, amis et ta famille	2
	A confiance en toi	3
	Est content quand tu te sens épanouie	4
	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	5
	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	6
	Rabaisse tes opinions et tes projets	7
	Se moque de toi en public	8
	Est jaloux et possessif en permanence	9
	Te manipule	10
PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE  Tu es en danger quand il...	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	11
	Fouille tes textos, mails, applis	12
	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	13
	T'isole de ta famille et de tes proches	14
	T'oblige à regarder des films pornos	15
	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches	16
	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	17
	Menace de se suicider à cause de toi	18
	Menace de diffuser des photos intimes de toi	19
	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	20
	Te touche les parties intimes sans ton consentement	21
	T'oblige à avoir des relations sexuelles	22
	Te menace avec une arme	23
		24

# Le violentomètre

## LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX JEUNES FEMMES

### Le consentement, c'est quoi ?

C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise.

Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

BESOIN D'AIDE ?  
Le Tchat de  
En avant toute(s)

VIOLENCES FEMMES INFO  
APPElez le  
**3919\***

\*Appel anonyme et gratuit.

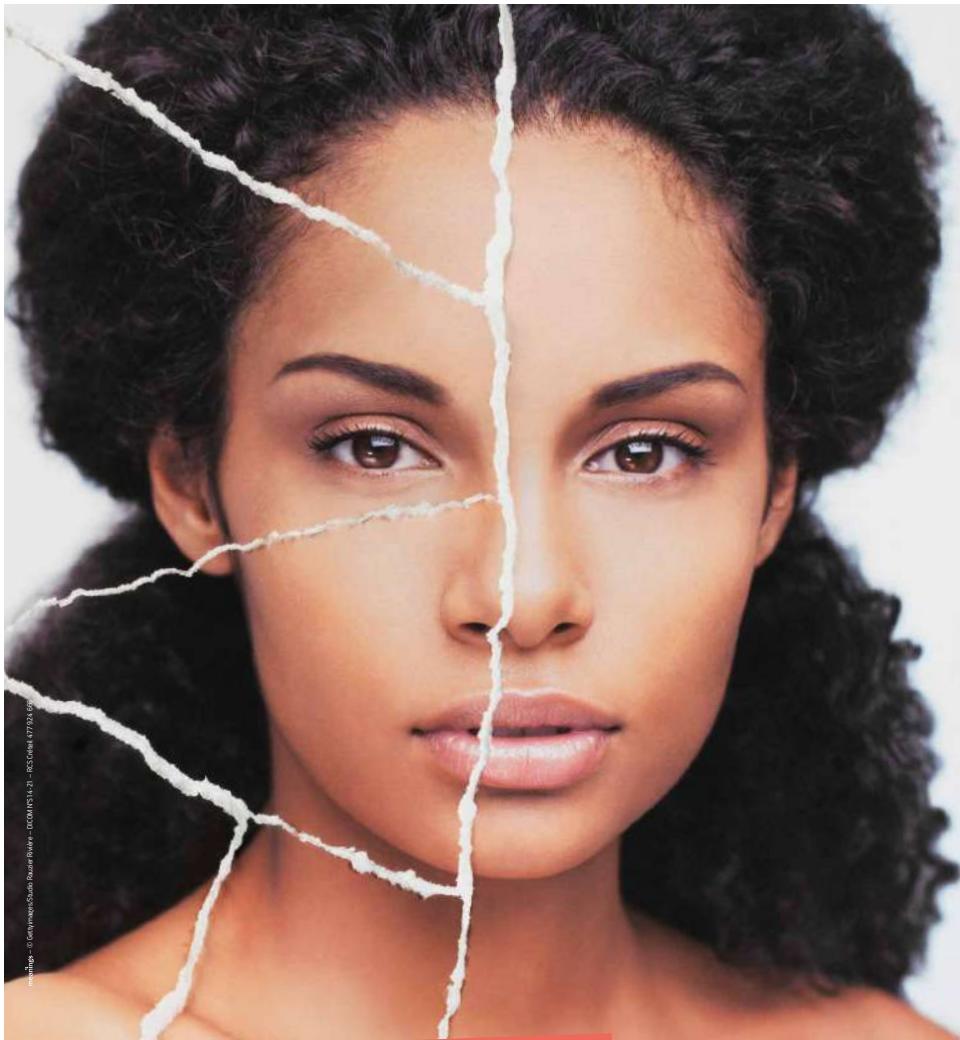


VILLE DE  
**PARIS**  
seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT

EN AVANT  
TOUTE(S)

centre  
hubertine  
sauvart

\* île de France  
**île de France**



CONTRE LES VIOLENCES  
LA LOI AVANCE



Cofinancé par le  
programme PROGRESS  
de l'Union Européenne

**VIOLENCES  
CONTRE LES FEMMES  
LA LOI VOUS PROTÈGE**

VIOLENCES FEMMES INFO  
APPElez LE  
**3919**

\*Appel anonyme et gratuit.

[stop-violences-femmes.gouv.fr](http://stop-violences-femmes.gouv.fr)



# Retrouvez l'annuaire d'accès aux droits et de l'animation de la vie sociale auprès du CIAS



## CONTACT



Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS)  
ZAE Le Soleil Levant • CS 63669 • Givrand  
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex  
Tél. 02 51 55 55 55 • cias@payssaintgilles.fr  
Site internet : payssaintgilles.fr



**15**

**SAMU**

**17**

**Gendarmerie**

**18**

**Pompiers**

**112**

**Numéro d'urgence Européen**

**114**

**Numéro d'urgence Européen**  
destiné aux sourds, malentendants, à toute  
personne empêcher de passer un appel téléphonique

**115**

**Urgence sociale**  
**Herbergement d'urgence**

**119**

**Enfance en danger**

**39 19**

**Arrêtons les violences**  
destiné aux femmes victimes de violences,  
à leur entourage et aux professionnels concernés

**NUMÉROS  
d'urgence  
24 h / 24**

**Vous  
n'êtes  
PAS  
seul.e.s**